

LA DEMANDE DE BAPTÊME

➤ Par la demande de baptême, **les parents** prennent une décision importante pour leur enfant et s'engagent à faire connaître Jésus et transmettre la foi (par l'Eveil à la Foi, la catéchèse...). Aussi, lors de l'inscription à la Maison paroissiale, il est demandé la **signature des deux parents**. Nous ne pouvons pas baptiser un enfant sans l'accord écrit des deux parents.

➤ Le **parrain** et/ou la **marraine**, s'engagent à aider votre enfant à grandir dans la foi et à soutenir leur filleul dans sa vie chrétienne. Ils doivent être **obligatoirement baptisés** dans l'Eglise Catholique. Nous vous invitons à choisir un parrain ou/et une marraine (pas deux parrains ou deux marraines). A côté de vous, ce sont des personnes « mûres dans la foi » : l'un des deux est au moins âgé de 16 ans.

UNE PRÉPARATION EN DEUX TEMPS

➤ **La 1^{ère} rencontre** regroupe les familles qui demandent le baptême dans les mois qui précèdent la célébration. Cette soirée a pour objectif de réfléchir sur le sens du baptême.

*Cette rencontre a lieu à 20h30,
à la MAISON PAROISSIALE,
26 G^{de} rue St-Blaise aux HERBIERS.*

- Il est demandé de participer à la rencontre du mois qui précède la célébration du Baptême, sauf empêchement majeur (cf. tableau ci-contre).

- Vous pouvez partager cette invitation aux parrains et marraines.

- Pour le bon déroulement de la réunion, il est important que les parents viennent sans leurs enfants.

- A la fin de cette rencontre, vous recevrez des indications pour la préparation de la célébration (lecture, chants, etc...).

➤ **La 2^{nde} rencontre** rassemble les familles qui ont choisi la même date de baptême. Ce moment permet de préparer concrètement la célébration

*A l'approche de la célébration,
le prêtre ou le diacre prendra contact
avec vous pour arrêter cette 2^{nde} rencontre.*

➤ **Si votre enfant à plus de trois ans à l'inscription** deux rencontres supplémentaires seront vécues avec lui.

DATES & LIEUX des BAPTEMES - ANNEE 2024

Date de célébration	Eglise	Date de la 1 ^{ère} rencontre
Samedi 6 janvier 2024	N-Dame	Vendredi 17 novembre 2023
Dimanche 7 janvier	St Pierre	vendredi 17 novembre 2023
Samedi 3 février	N-Dame	Vendredi 12 Janvier 2024
Dimanche 11 février	St Pierre	Vendredi 12 Janvier
Samedi 2 mars	N-Dame	Vendredi 12 Janvier
Dimanche 10 mars	St Pierre	Vendredi 12 Janvier
Dimanche 31 mars Pâques	St Pierre	Vendredi 8 Mars
Dimanche 7 avril	St Pierre	Vendredi 8 Mars
Samedi 27 avril	N- Dame	Vendredi 8 Mars
Dimanche 5 mai	St Pierre	Vendredi 8 Mars
Jeudi 9 mai Ascension	St Pierre	Vendredi 12 Avril
Dimanche 19 mai Pentecôte	St Pierre	Vendredi 12 Avril
Dimanche 26 mai	St Pierre	Vendredi 12 Avril
Samedi 1er juin	N-Dame	Vendredi 3 Mai
Dimanche 2 juin	St Pierre	Vendredi 3 Mai
Dimanche 9 juin	St Pierre	Vendredi 3 Mai
Samedi 15 juin	St Paul	Vendredi 3 Mai
Samedi 29 juin	N-Dame	Vendredi 7 Juin
Dimanche 7 juillet	St Pierre	Vendredi 7 Juin
Samedi 13 juillet	St Paul	Vendredi 7 Juin
Samedi 3 août	N-Dame	Vendredi 7 Juin
Dimanche 11 août	St Pierre	Vendredi 5 Juillet
Jeudi 15 août Assomption	St Pierre	Vendredi 5 Juillet
Samedi 24 août	St Paul	vendredi 5 Juillet
Samedi 31 août	N-Dame	Vendredi 5 juillet
Dimanche 8 septembre	St Pierre	Vendredi 23 Août
Samedi 14 septembre	St Paul	Vendredi 23 Août
Samedi 28 septembre	N-Dame	Vendredi 23 Août
Dimanche 6 octobre	St Pierre	Vendredi 20 Septembre
Samedi 12 octobre	St Paul	Vendredi 20 septembre
Dimanche 27 octobre	St Pierre	Vendredi 20 Septembre
Dimanche 3 novembre	St Pierre	Vendredi 20 Septembre
Dimanche 10 novembre	St Pierre	Vendredi 20 Septembre
Samedi 30 novembre	N-Dame	Vendredi 15 Novembre
Dimanche 8 décembre	St Pierre	Vendredi 15 Novembre

INFORMATIONS

Par date : **Maximum 5 baptêmes**

Horaires : **Les samedis et dimanches : à 11h30**
sauf les dimanches : aux Epesses à 11h00
et à St Pierre des Herbiers à 12h15

A noter : le jour de Pâques les baptêmes auront lieu pendant la messe.

IMPORTANT

DOCUMENTS À FOURNIR À L'INSCRIPTION (Ou 1 mois avant le baptême)

- **Une copie intégrale de l'acte de naissance de votre enfant** à demander en mairie
- **Un extrait d'acte de baptême du parrain et/ou de la marraine** à demander dans la paroisse où ils ont été baptisés ou s'ils ont été baptisés en Vendée via le site :
<https://egliseenvendee.fr/la-chancellerie/demande-dextrait-dacte-de-bapteme/>
- **Une autorisation de baptiser en dehors de votre paroisse** à demander à la paroisse de votre domicile si vous n'habitez pas sur la paroisse Saint Jean Baptiste des Herbiers
- **Votre offrande.** Sur le diocèse, elle conseillée entre 50€ et 100 € (chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Jean Baptiste des Herbiers »). A déposer au moment de l'inscription ou le jour du baptême.

Maison paroissiale des Herbiers

26 G^{de} Rue St Blaise – 85500 LES HERBIERS

Tél : 02 51 91 03 99

Mail : lesherbiers@diocese85.org

Jours & Horaires des Permanences d'accueil

Du LUNDI au SAMEDI, de 9h30 à 12h00



PAROISSE
SAINT JEAN-BAPTISTE
DES HERBIERS

Chambretaud, Les Epesses, Les Herbiers,
Mallivère, Saint Malô-du-Bois, Saint Mars-la-Réorthe,
Saint Paul-en-Pareds, Treize-Vents

Baptêmes Année 2024

De 0 - 6 ans à l'inscription

**La paroisse vous souhaite la bienvenue
et est heureuse d'accueillir votre enfant pour son baptême.**

**Pour les baptêmes dans les églises de Saint Paul en Pareds,
Notre Dame et Saint Pierre des Herbiers**

L'équipe de préparation au baptême :

Frédéric GAULTIER
Florence GAUSSERAND
Véronique GAUVRIT – GUESDON
Annie GODARD
Caroline OTERO
Emmanuel BOMPAS
Véronique LUCAS

Les prêtres :

Florent MURZEAU
Antoine GAGNIE
René-Claude GUIBERT
Olivier PRAUD

Les diacres :

Rémy HERBRETEAU
Patrick TRICOT
Christian MERLET



Nous demandons le baptême pour notre enfant :

Date :

Nous viendrons à la 1^{ère} rencontre de préparation le :

Date :